

DEUXIÈME MÉMOIRE

*Sur le Gommier blanc appelé Uerek au Sénégal ;
sur la manière dont on fait la récolte de sa gomme
& de celle des Acacias , & sur un autre Arbre
du même genre.*

Par M. ADANSON.

Là
le 11 Juillet
1778.

DANS le premier Mémoire, que je lus à l'Académie le 24 Février 1773, sur les Gommiers, je me bornai à la description des trois espèces d'*Acacias*, dont deux particulièrement portent la gomme connue dans le commerce sous le nom de *Gomme rouge* ou *Gomme d'Arabie*; dans celui-ci, je me propose d'entretenir l'Assemblée de deux autres espèces qui doivent former un genre particulier, qui reconnoitra pour chef le *Gommier blanc*, le *Gommier* par excellence, le *Gommier du Sénégal*, celui dont le suc fait presque la seule nourriture des Arabes, pendant leurs voyages dans les déserts de l'Afrique.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Gommier blanc Uerek.

Découverte
du
Gommier
blanc.

Cet arbre, des plus communs parmi ceux qui couvrent la côte sablonneuse du Sénégal, depuis l'embouchure du Niger jusque vers la hauteur du Cap-blanc, quoique vu ou au moins à portée d'être vu, tous les jours par les Commerçans européens qui fréquentent ce pays depuis plus de quatre cents ans, n'avoit cependant encore été reconnu par aucun d'eux. L'intérêt qu'ils avoient de reconnoître cette branche du Commerce, qui est sans contredit le plus lucratif qui se fasse en Afrique, & peut-être dans le monde, qui par sa quantité, par la modicité de son prix, & par la facilité de son transport, est préférable à la traite de l'Or & à celle des Nègres, les

avoient engagés plusieurs fois dans le projet de faire avec les Maures un voyage dans les forêts, où l'on fait qu'ils recueillent cette gomme : plusieurs fois ils tentèrent ce voyage ; mais rebutés, soit par les difficultés qu'ils rencontrèrent à traverser des sables brûlans dans le pays le plus chaud qui soit connu, soit par le danger qu'ils avoient à courir ; livrés ainsi entièrement à la merci des brigands tels que les Maures, ces tentatives échouèrent, de sorte que l'arbre de la gomme resta inconnu jusqu'à l'année 1748, où je partis pour le Sénégal. Arrivé dans ce pays, dans le dessein d'y découvrir, s'il étoit possible, les plantes qui fournissent au Commerce une source aussi variée que considérable de richesses, & dont plusieurs Membres de cette Académie m'avoient remis une note, savoir, le gommier, l'encens, le bdellium, la myrrhe, l'assa foetida, l'opopanax, la sarcocolle, &c. mes premières vues se portèrent sur le gommier & sur l'arbre de l'encens, que l'on disoit croître dans les mêmes forêts. Je formai donc le projet de courir les risques d'aller visiter les forêts de gommiers ; il ne s'agissoit pour cela que de remonter le Niger à trente lieues de son embouchure, jusqu'au lieu qu'on nomme le *Désert*, où se fait annuellement la traite de la gomme, & de traverser de cet endroit quinze à vingt lieues de terres en allant vers le Nord pour gagner lesdites forêts. Pendant qu'on équipoit un bateau pour faire ces voyages, je m'avisai, pour ne pas perdre de temps, de faire quelques promenades aux environs de l'île du Sénégal, où j'avois débarqué ; mais quelle fut ma surprise lorsqu'en mettant pied à terre sur la pointe méridionale de l'île au Bois, distante d'une petite lieue au nord de l'île du Sénégal, un des premiers arbres que je rencontrai fut un gommier, portant le long de ses branches & de son tronc plusieurs boules de gomme, d'un blanc terne, mais très-transparente ; je la goûtai, & sa douceur, sans fadeur, jointe à sa couleur & à sa forme, m'assura qu'elle ne différoit aucunement de la gomme du commerce ; puis examinant les feuilles, les fleurs & les fruits de cet arbre, il me parut former, sinon un genre, au moins une nouvelle espèce

d'acacia, de sorte que comme elle n'avoit point encore été nommée par aucun Botaniste avant moi, je l'envoyai à M. de Jussieu dès la même année, avec beaucoup d'autres plantes, pour en communiquer la découverte à l'Académie, sous la dénomination suivante: *Acacia, Uerek Senegalentibus dicta, aculeata, aculeis ternis, intermedio deflexo, floribus polyandris spicatis, legumine compresso lævi elliptico*, que M. Linné fit imprimer en 1753 dans son livre intitulé *Species Plantarum*, pag. 521, & qu'il nomma *mimosa, Senegal, spinis ternis, intermedio reflexo, foliis bipinnatis, floribus spicatis*. Tel est l'historique abrégé de la première découverte du gommier blanc, qui me mena peu après à celle des divers gommiers rouges qui se trouvent aussi dans les mêmes cantons, & qui me dispensa de faire un voyage au moins superflu, & peut-être pernicieux chez les Maures: passons actuellement à sa description.

Son nom. Le gommier blanc est connu par les Nègres du pays d'Oualo, sous le nom d'*Uerek*; il se plaît particulièrement dans les sables blancs & mobiles qui bordent la côte maritime du Sénégal, où ils forment une espèce de bande de dix à quinze lieues de largeur, qui s'étend depuis la rivière de Cachao, par le douzième degré de latitude boréale, jusqu'au Cap-blanc, par le 20.^e degré $\frac{1}{2}$ & au-delà: j'en ai trouvé par toute cette bande, depuis l'île Saint-Louis du Sénégal jusqu'au Cap-vert, mais nulle part en aussi grande abondance qu'à deux lieues à la ronde de l'île même du Sénégal.

Sa forme. C'est un arbre de moyenne taille, un arbrisseau de quinze à vingt pieds de hauteur, d'une forme peu élégante & très-irrégulière, comme celle d'un buisson; son tronc est cylindrique, rarement droit, mais diversément incliné, d'un pied au plus de diamètre, & couvert pour l'ordinaire du bas en haut de branches pareillement tortueuses, fort irrégulières, assez denses, menues, mais roides & fortes: l'écorce qui couvre les vieilles branches ainsi que le tronc, est médiocrement épaisse, assez lisse, un peu luisante, & d'un gris qui

tire sur le cendré ou sur le brun ; leur bois est plein , dur & blanc par-tout : les jeunes branches sont d'un gris-blanc & semées de poils coniques, très-petits & couchés.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement Ses feuilles, autour des branches , à un travers de doigt de distance les unes des autres , & ailées doublement , c'est-à-dire composées chacune de quatre , mais plus communément de cinq paires d'ailes , qui portent chacune quinze paires de folioles elliptiques , d'un vert-bleuâtre , longues de deux lignes & demie , & deux fois moins larges : les ailes ont à peine un pouce de longueur , & sont d'un tiers plus courtes que le pédicule commun qui les soutient ; celui-ci n'est pas terminé par un denticule , & porte sur sa face supérieure deux à trois glandes en cupule hémisphérique concave , dont la première est placée vers son extrémité entre les deux ailes de la première paire , & la seconde , tantôt entre la dernière paire inférieure , tantôt plus bas ; la troisième , lorsqu'elle s'y trouve , est placée entre la seconde paire des ailes supérieures : de l'origine du pédicule commun de chaque feuille , sortent deux , & plus communément trois épines coniques , brunes-noires , luisantes , longues de deux lignes , assez égales entr'elles , dont les deux collatérales sont droites , écartées horizontalement , & la troisième ou l'intermédiaire est courbée en-dessous en crochet : les branches de la sève précédente , portent souvent deux feuilles qui sortent d'une espèce de tubercule , qui est resté comme un bourgeon après la chute de l'ancienne feuille.

Ce n'est que sur ces branches de la sève ou de la crûe Ses fleurs, précédente que l'on voit les épis de fleurs : ils sortent communément deux à deux , non de l'aisselle d'une feuille , mais derrière elle , c'est-à-dire , entr'elle & les deux épines latérales ; chaque épi est garni d'environ cent fleurs hermaphrodites blanches , disposées par groupes ou paquets de trois à cinq , semés çà & là sur toute leur longueur , qui est de trois pouces environ , c'est-à-dire , une fois plus longue que les feuilles prises dans leur entier ; lorsque cet épi est en fleurs bien épanouies , il a à-peu-près la grandeur & la forme du

petit doigt, de sorte qu'il paroît avoir cinq fois plus de longueur que de largeur; chaque fleur est blanche, longue de trois lignes, & accompagnée à son origine d'une écaille elliptique pointue, une fois plus longue que large, ciliée, c'est-à-dire, bordée de poils en forme de cils, trois fois plus courte que le calice, & qui tombe bien avant lui.

Le calice forme un tuyau cylindrique, blanc, verdâtre, de moitié plus long que large, partagé jusqu'au tiers de sa longueur en cinq denticules égaux triangulaires équilatéraux; il renferme une corolle blanche, de même forme, plus longue d'un quart, & dont les cinq dentelures ont une fois plus de longueur que de largeur, & sont bordées de petites pointes coniques cristallines. Soixante-dix à quatre-vingts étamines égales, droites, blanches, une fois plus longues que la corolle, divergentes à peine sous un angle de 15 degrés, lissés, luisants, sont réunies en une espèce d'anneau contigu à la corolle qui part du fond du calice, & au sommet duquel elles sont distribuées sur cinq rangs: chacun de leurs filets est couronné par une anthère sphéroïde marquée du côté intérieur de trois sillons, & de l'autre d'un petit enfoncement qui reçoit l'extrémité du filet; cette anthère est outre cela terminée par un tubercule blanc sphérique chagriné de denticules coniques: c'est par les deux sillons latéraux qu'elle s'ouvre pour répandre la poussière fécondante, qui est composée de globules très-nombreux, d'une petitesse qui échappe à la vue, lissés, luisants, & de couleur d'or. L'anneau des étamines laisse à son centre un petit vide, duquel s'élève, sans le toucher, un filet fort mince, qui sert de support à un ovaire cylindrique ou peu aplati, trois fois plus long que lui, & deux fois plus long que large; cet ovaire est terminé par un style cylindrique trois fois plus long & plus étroit que lui, dont le sommet est creux, coupé horizontalement, & tout couvert de pointes coniques insensibles à la vue simple.

Ses fruits. La forme de l'ovaire change peu-à-peu en grandissant, au point qu'il devient, lors de sa maturité, un légume extrêmement aplati, presque aussi mince qu'une membrane, d'un jaune de bois,

de bois, elliptique, pointu aux deux bouts, long de trois pouces & demi, cinq fois moins large, veiné finement à l'extérieur, ondulé légèrement & inégalement sur les bords, semé de poils courts peu sensibles, & qui s'ouvre de lui-même d'un bout à l'autre en deux valves ou battans égaux, rapprochés l'un de l'autre en six endroits pour former autant de loges qui contiennent chacune une semence jaune, verdâtre, orbiculaire ou taillée en cœur extrêmement aplati, du diamètre de trois lignes & demie, pointue par son bout inférieur, marquée sur chaque face d'un sillon demi-circulaire, dont les cornes regardent le point du bord par lequel elle est attachée, pendante au bord supérieur de l'un des battans au moyen d'un filet cylindrique blanc de sa longueur & tortillé; ces graines ne sont pas attachées toutes au même battant, mais alternativement à l'un & à l'autre, comme dans toutes les autres plantes légumineuses.

En mâchant les feuilles du gommier blanc, on leur sent une légère amertume, qui est bientôt suivie par un peu d'astiction; lorsque la terre a été humectée abondamment par les pluies de l'été, qui tombent depuis le 15 Juin jusqu'en Septembre, alors on commence à voir couler du tissu & des branches de cet arbre, un suc gommeux qui y reste attaché sous la forme de larmes quelquefois vermiculées ou tortillées, mais communément ovoïdes ou sphéroïdes, de deux à trois pouces de diamètre, ridées à leur surface, d'un blanc terne, mais transparentes, cristallines, & luisantes dans leur cassure, d'une saveur douce sans fadeur, accompagnée d'une légère acidité qui ne se laisse reconnoître que par les personnes qui en font un usage habituel: ces larmes coulent naturellement sans le secours d'aucune sorte d'incision pendant toute la saison de la sécheresse, qui dure depuis le mois d'Octobre jusqu'en celui de Juin, mais plus abondamment dans les premiers mois qui suivent les dernières pluies; quelquefois la grande sécheresse du vent d'Est qui règne alors, augmentant d'intensité pendant les derniers mois, les détache & les fait tomber par terre, mais le plus grand nombre reste attaché

Ses qualités;

à l'écorce, d'où elles sont sorties. C'est aussi pendant cette saison que l'Uérék porte ses fleurs; ses premières gouffes commencent à mûrir dès le mois de Novembre.

Ses usages. La gomme est la seule partie de cet arbre dont on fasse usage au Sénégal; elle est si nourrissante, si salutaire, si rafraîchissante, que les Maures & les Arabes, qui sont un peuple considérable dans l'Afrique, un peuple toujours errant, qui ne fait ni semer du grain ni recueillir, en font leur unique nourriture pendant la plus grande partie de l'année, au moins pendant leurs longs voyages, ou avec le lait de leurs chameaux, de leurs vaches, de leurs chèvres & brebis, ils se passent de tout autre mets & de toute sorte de boisson, dans une saison & dans des sables où la sécheresse ne leur permettroit pas de trouver une goutte d'eau pour étancher leur soif ardente. Cette manne, toute répandue qu'elle est sur la côte du Sénégal, exige qu'on en fasse une récolte annuelle pour subvenir à de si grands besoins, & pour contenter les desirs des Commerçans européens qui fréquentent le pays du Sénégal : on fait que la plus grande consommation de cette gomme se fait pour donner du corps aux étoffes de soie, & à certaines toiles de coton, de lin & de chanvre; qu'on en emploie beaucoup pour faire tenir les couleurs sur le vélin, pour gommer le papier, & dans nombre d'autres Manufactures. La Médecine l'ordonne aussi dans nombre de maladies où il faut adoucir, rafraîchir, resserrer & nourrir, dans les épuisemens, dans les dissenteries bilieuses, les diarrhées & les pertes de sang les plus rebelles.

Récolte de la gomme. Les Maures, qui sont de vrais Arabes, toujours errans entre le royaume de Maroc & le fleuve Niger, dont les Nègres leur ont abandonné la rive septentrionale, se chargent seuls de la récolte de la gomme, dont les arbres couvrent la plus grande partie de ce pays. Pendant l'été, qui est la saison des pluies, ils se retirent vers le Nord, au pied des montagnes voisines du pays de Maroc; & lorsque les pluies ont cessé vers la fin de l'année, ils se rapprochent peu-à-peu du Niger, en descendant dans la plaine où sont

les forêts de gommiers : car ces arbres ne se cultivent pas. Ces forêts commencent à quinze lieues environ du fleuve Niger, & s'étendent en gagnant vers le Nord à une distance qu'on estime communément de quatre-vingts lieues, & qui pourroit bien aller jusqu'au Cap-blanc, c'est-à-dire, jusqu'à cent lieues, & peut-être beaucoup au-delà en approchant de Maroc, à en juger par les relations des Maures eux-mêmes. Ils donnent à cette forêt environ trente lieues de largeur de l'Occident à l'Orient, & la distinguent en trois portions distantes de dix lieues l'une de l'autre, dont la première, qu'ils appellent la *forêt de Sahel*, est la plus proche du Niger, en étant éloignée d'environ quinze lieues, ainsi que de la mer ; celle qui vient après, en longeant vers le Nord, s'appelle la *forêt de Lébiar*, & côtoye comme elle la bande sablonneuse qui borde l'Océan : c'est la plus grande des trois ; enfin la forêt d'*Alfatak* occupe le milieu de la bande de terre, moitié sablonneuse, moitié argileuse, à l'orient des deux autres forêts : sa largeur est ignorée. Il paroît encore par le récit des mêmes Maures, qui s'accorde assez avec mes observations, que la forêt de Sahel, qui est pour la plus grande partie plantée sur la bande sablonneuse, est presque uniquement composée de gommiers blancs uereck ; que celle de Lébiar, qui borde en partie les mêmes sables vers le Nord, contient plus de petit gommier rouge nebnab, qui est celui d'Arabie ; qu'enfin, la forêt d'*Alfatak*, qui est plus enfoncée dans le continent où la terre est plus grasse, est entièrement du grand gommier appelé *gonaké*. Ces trois forêts appartiennent à trois tribus de Maures, qui y font leur récolte chacune dans la leur ; ce sont elles qui fournissent toute la gomme qui se porte au Sénégal : les trois espèces se trouvent mélangées indistinctement, & , suivant le canton où elle a été cueillie, tantôt c'est la blanche, tantôt c'est la rouge qui domine ; celle-ci est la moins estimée ; on y rencontre aussi des morceaux de *bdellium*, que les Européens regardent mal-à-propos comme l'encens, quoiqu'il leur fasse le même usage : c'est une résine d'un rouge d'abord rosé, ensuite brun, très-odoriférante, dont je donnerai l'histoire en son temps.

Se fait deux
récoltes
par an.

Les Maures nous assurent qu'ils font deux récoltes de gomme chaque année : la première, qui est la plus abondante, se fait au mois de Décembre; les boules en sont plus grosses, plus nettes, moins sèches, moins ridées, parce que les arbres, alors surchargés de sève par les pluies de l'été, la rendent en abondance, & que le Soleil, moins chaud pendant ce mois que dans le reste de l'année, ne la dessèche pas tant : la seconde récolte se fait au mois de Mars; les boules en sont plus petites, plus ridées, moins fréquentes, mais souvent plus blanches, & tombent quelquefois par terre, desséchées par le vent d'Est, qui les fait détacher de l'écorce. La plupart des Auteurs qui ont écrit sur le Sénégal, depuis le P. Labat, ont dit, d'après lui, que les Maures la tiroient par incision; mais c'est une erreur qu'on a tort de répandre, parce qu'elle n'a aucun fondement.

Lieux
où l'on traite
la gomme.

Il n'y a que cinq endroits principaux où l'on ait jamais fait la traite de la gomme au Sénégal, dont trois sur la côte; savoir, Marfa ou le petit Portendic, à trente-quatre lieues marines au nord de l'île du Sénégal ou de l'embouchure du Niger; Portendic à quarante-deux lieues, & l'île de Gui Agadir ou d'Arguin, à quatre-vingt-cinq lieues : les deux autres escalles de traite sont sur le fleuve Niger, dont la première & la plus considérable appelée le *Désert*, est à trente lieues de son embouchure dans l'Est-nord-est, & correspond au grand & au petit Portendic : la seconde est à Donai, sur le terrier rouge, à quarante lieues de la même embouchure, & correspond au commerce d'Arguin; voici comment.

J'ai dit ci-dessus qu'il y a trois forêts de gommiers au Sénégal; que chacune d'elle appartient à une tribu de Maures, qui se réserve le droit exclusif d'y venir faire annuellement sa récolte de gomme : or la position physique de chacune de ces forêts a déterminé leurs propriétaires à porter leur gomme à l'escalle ou l'échelle la plus voisine de leur habitation ordinaire; & comme les pâturages nécessaires à leurs troupeaux sont plus abondans dans le voisinage des rivières, ils se sont rapprochés autant qu'ils ont pu du fleuve Niger,

fans quitter leur forêt : c'est ainsi que le Bakar*, chef de la tribu des Ébragéna, à laquelle appartient la grande forêt d'Alfatak qui commence aux bords du lac Caër, improprement appelé *Cayar*, & qui s'étend considérablement dans l'Est, vient porter sa gomme à l'escalle de Donai, sur le terrier ^{Donai,} rouge, dans le voisinage du comptoir de Podor; nous apprenons par cette Tribu, & par les Nègres qui l'avoisinent, que son adouar, c'est-à-dire le lieu de son campement, est à cinquante lieues du fort de Podor, sur les terres du royaume de Sitati, dont les peuples appelés *Peul*, & par corruption *Foules*, sont des Nègres. On fait par les dépouillemens des registres de la Compagnie des Indes, qu'en l'année 1700, où son commerce n'étoit pas aussi considérable que dans les derniers temps, il fut traité au terrier rouge, pendant les Mars, Avril & Mai, plus de trois mille six cents quintaux mois de Maures de gomme, qui équivalent à quatorze mille quatre cents quintaux de France; or, le quintal des Maures pefoit alors quatre cents livres, & depuis l'année 1715, M. Bruë, alors Directeur général au Sénégal, le fit monter à sept cents livres, où il est resté.

La forêt de Lébiar, que le P. Labat & ses Copistes disent n'être qu'à trente lieues au Nord-est de l'escalle du Désert, & ^{Le Désert,} que les Maures nous assurent être à plus de quarante lieues, appartient à la famille des Darmanko, chefs de la tribu des Auled-el-hagi; ces Maures sont fort laborieux, & quoiqu'aussi voisins d'Arguin, ils préfèrent d'apporter leur gomme à l'escalle du Désert, à cause des pâturages qu'ils trouvent aux bords du Niger, où ils passent le reste de la saison sèche, c'est-à-dire jusqu'en Mai & Juin: quoique leur forêt soit la plus grande des trois, & qu'elle fournisse abondamment, néanmoins ils en recueillent quelquefois dans celle d'Alfatak, & ils en portent communément douze à quinze mille quintaux au Désert.

La forêt de Sahel, quoique la moindre des trois forêts de gommiers est la plus précieuse, par la qualité de la gomme

* Ceci a été écrit en 1749, sur les lieux, au Sénégal.

qu'elle produit : aussi le maître de cette forêt a-t-il sur les deux autres une supériorité qui est encore augmentée par la plus grande proximité de Portendic & de l'île Saint-Louis, qui est le chef-lieu de la concession du Sénégal ; elle fournit environ dix mille quintaux de gomme : la tribu à laquelle elle appartient se nomme Thrarza ou Terarza, & a pour chef Hamar-Alichandora, fils d'Addi, qui a donné son nom au port d'Addi, appelé par corruption *Portendic*. Ce Seigneur promène ses tentes ou ses villages ambulans au nord & à l'occident de cette forêt, du côté d'Arguin & de Portendic, où il porte sa gomme, mais par préférence à Portendic, où sont deux pauvres hameaux d'environ deux cents personnes chacun, qui y sont fixes, au moins pendant le temps de la traite, c'est-à-dire depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Juin. Le gouvernement de ces deux hameaux est confié au maître de l'escalle, nommé autrefois Bovali, qui fait avertir Alichandora dès qu'il arrive des vaisseaux pour la traite.

Arguin
&
Portendic.

Les Maures trouvant beaucoup plus de facilité à porter leur gomme sur les bords du Niger, où ils sont attirés après leur récolte, & comme fixés pendant l'hiver par l'abondance des pâturages, la vendoient autrefois toute aux François, qui étoient en possession de ce fleuve, & qui profitoient de cette facilité pour l'acquérir à très-vil prix. Les Anglois de leur côté, les Hollandois & les Portugais, qui vouloient enlever aux François, ou au moins partager avec eux ce commerce avantageux, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de s'en emparer entièrement, cherchèrent à attirer les Maures avec leur gomme sur la côte maritime ; pour y réussir, ils s'établirent d'abord parmi eux à Portendic, puis ils gagnèrent Hamar-Alichandora par des présens, & le déterminèrent, à force d'argent, à insulter, maltraiter & piller les deux autres Tribus qui alloient porter leurs gommes sur le Niger, pour les forcer de les amener à Portendic, où il les achetoient à un prix excessif, en livrant leurs marchandises à perte, afin d'engager ces trois nations Maures à leur apporter leurs récoltes entières : ces

Différends
pour ce
commerce.

Interlopes étrangers firent donc en contrebande ce commerce d'abord à terre, mais ils en sentirent bientôt les inconvéniens; les friponneries des Maures, leurs contestations élevées à dessein sur leurs droits de propriété du terrain où se faisoit la traite, le double maniement de la gomme ainsi traitée à terre, le temps perdu à cette double opération, les risques de la mouiller en l'embarquant dans les chaloupes pour la porter à bord, la perte & le déchet qui en sont les suites & qui doivent retomber sur le vendeur & non sur l'acheteur; tout cela leur fit faire des réflexions: ils jugèrent à-propos de ne plus descendre à terre, & de se faire apporter la gomme à bord de leurs vaisseaux; mais cet expédient fut sujet à d'autres inconvéniens, à cause des grands mouvemens de la mer; ils prirent donc le parti de s'établir à terre, dans un lieu où ils n'eussent point à craindre le brigandage & les incursions des Maures: pour cet effet, ils bâtirent sur le roc de l'île d'Arguin un Fort, dont ils furent bientôt chassés par les François, qui le démolirent. Ce fut ainsi que les Anglois n'abandonnèrent que peu-à-peu, & malgré eux, un commerce dont ils connoissoient parfaitement tout le prix.

La quantité de gomme qui se vend annuellement au Sénégal, va communément à trente mille quintaux; savoir, douze mille à l'escalle du Désert, six mille à celle de Donaï ou du Terrier rouge, & dix mille à Portendic, qui portés en Europe, rendent près de six millions en espèces; son commerce est donc, comme il a été dit, infiniment plus avantageux que la Traite de l'or & que celle des Nègres, dont on ne tire guère plus de trois mille par an de ce même pays.

Autrefois la gomme se tiroit toute de l'Arabie, avant que les François se fussent établis sur le fleuve Niger au Sénégal; mais depuis qu'ils ont ouvert ce commerce à l'Europe, le prix de cette marchandise a beaucoup diminué, & fait disparaître celle qui venoit de l'Arabie, & certainement en bien moindre quantité; car les trois millions pesant qu'on tire annuellement du Sénégal, feroient la charge de plus de trois mille chameaux. Elles ne diffèrent en rien l'une de

Quantité
de gomme
qui se tire
annuellement
du Sénégal.

l'autre : elles ont les mêmes qualités, les mêmes vertus, les mêmes usages, les mêmes avantages, & il paroît, par ce qui a été dit, qu'elles sont tirées des mêmes arbres, au moins de deux gommiers rouges dont j'ai fait la description.

Remarques. Quoiqu'on ne trouve dans les Auteurs anciens aucune description qui puisse s'appliquer à cette espèce, on voit cependant que ce que Plinè dit, livre XIII de son Histoire Naturelle, au commencement du chapitre II, ne peut guère être attribué qu'à elle : *Gummi optimum esse ex Ægyptiâ spinâ convenit vermiculatum, colore glauco, purum, sine cortice, dentibus adherens. Præteritum ejus in libras XIII deterius ex amygdalis amaris & ceraso, pessimum ex Prunis, &c.*

Quelqu'éloigné que je sois de vouloir paroître trouver M. Linné en défaut, je ne puis refuser, à la vérité, de dire qu'il s'est trompé en rapportant à cette plante, celle que Prosper Alpin a figurée à la *Planche IX*, ainsi que celle que Plukenet a fait graver, *Planche CCLI, figure 1* de sa *Phytographie*, avec la dénomination suivante : *Acacia altera vera, siliquâ longâ villosâ, cortice candicante donata*, qui est comme l'on a vu l'*Acacia vera*, appelé *Nebneb* au Sénégal. Au reste, cette espèce est assez différente des trois premières par la disposition de ses fleurs, & par la figure de sa gouffe aplatie, pour déterminer les Botanistes à en faire un genre différent que l'on pourroit appeler de son nom de pays *Uerek*.

S E C O N D E E S P È C E,

Le *Ded* des Nègres du Sénégal, est une cinquième sorte d'*Acacia* qui vient naturellement dans le genre du *Uerek*, ou du Gommier blanc, & qui est assez commun dans les sables voisins de l'embouchure du fleuve Niger.

C'est un arbrisseau en buisson conique, de la hauteur de six à dix pieds, dont les branches vieilles garnissent le tronc depuis la racine jusqu'au faite, & sont couvertes d'une écorce brune mince, qui enveloppe un bois blanc, plein, assez dur. Les jeunes branches sont verdâtres pentagones, couvertes de poils courts couchés assez serrés, & armées de tous côtés d'épines

d'épines semblables à celles du rosier, c'est-à-dire rouges, brunes, coniques, comprimées, longues de deux lignes & demie, & recourbées en dessous en forme de crochet. Ses feuilles diffèrent de celles de l'Uérék, en ce qu'elles ont sept à quatorze paires d'ailerons, chacune de trente-cinq paires de folioles plus étroites, longues de trois lignes, & trois fois moins larges: leur pédicule commun est semé en dessous, comme les branches d'épines rouge-clair, & porte en-dessus quatre tubercules ou glandes, dont une conique entre la première paire inférieure des pinnules, & trois hémisphériques entre les trois dernières paires d'en haut; au lieu d'épines comme dans l'Uérék & les Acacias, ce pédicule commun est accompagné à son origine sur les côtés, de deux stipules en lames triangulaires plates, une fois plus longues que larges, & qui tombent bien avant lui.

Deux épis cylindriques de fleurs blanches sortent de l'aisselle de chacune des feuilles qui terminent le bout des branches; ils ont chacun deux pouces de longueur, & quatre fois moins de largeur; ils sont une fois plus courts que les pédicules communs des feuilles, écartés sous un angle de quarante-cinq degrés, & couverts depuis le haut jusque vers le bas d'une centaine de fleurs sessiles contiguës, couchées horizontalement, & accompagnées chacune d'une écaille en forme de lance, égale à la longueur de la corolle, arrondie à son origine, deux fois plus longue que large, semée de longs poils & caduque; au-dessous des dernières fleurs, cet épi porte encore une espèce d'enveloppe, composée de trois écailles triangulaires de grandeur médiocre, deux à trois fois plus longues que larges, veluës & qui tombent de bonne heure.

Chaque fleur a deux lignes de longueur; son calice est un tuyau cylindrique, jaunâtre, lisse, mince, presque une fois plus long que large, divisé jusqu'au quart de sa longueur en cinq dents triangulaires; il enveloppe une corolle une fois plus longue que lui, de même forme, blanche, deux fois plus longue que large, partagée jusqu'au quart de sa longueur en cinq denticules triangulaires, d'un tiers plus longs que larges.

Mém. 1778.

E

Les étamines sont comme dans l'Uérék; l'ovaire est ovoïde, comprimé, une fois plus long que large, tout couvert de poils blancs cristallins, porté sur un pédicule une fois plus court, & trois fois plus menu que lui, égal à la corolle; & il est surmonté par un style cylindrique tortillé une fois plus long que lui: du reste, il ressemble à celui de l'Uérék. Le légume qui provient de cet ovaire ne diffère de celui de l'Uérék, qu'en ce qu'il n'a que deux pouces & demi de longueur, qu'il est trois fois moins large, brun-noir, marqué sur chacune de ses faces de deux à trois grandes fossettes, & partagé intérieurement en quatre à cinq loges, renfermant chacune une graine orbiculaire qui n'a ni prolongement, ni impression sur les faces.

Usages. Je n'ai jamais rencontré de suc gommeux sur cet arbrisseau, quoiqu'il paroisse devoir en fournir comme l'Uérék, & il n'est d'aucun usage. Les Nègres le respectent beaucoup, & le regardent superstitieusement comme un arbre sacré, sans doute à cause de la quantité d'épines dont il est couvert, & ils prétendent qu'un homme qui s'y réfugierait, poursuivi en guerre ou pour quelque crime, y seroit à l'abri de ses ennemis & de leurs flèches empoisonnées: pareille recette ne seroit certainement guère goûtée par de braves guerriers.

Remarques. Rauwolf nous apprend qu'auprès d'Alep, le long du fleuve du Tigre dans la Mésopotamie, & de l'Euphrate dans l'Arabie déserte, on trouve une espèce d'Acacia, appelée *Schack* par les Turcs, & *Schamuth* par les Arabes, qui l'ont corrompu du mot *Sant*, selon Celse; que cet arbrisseau n'est qu'un buisson aussi détesté par les Laboureurs du pays, que le sont ici les fougères & l'arête-bœuf, *anonis resta bovis*, lorsqu'ils gagnent dans nos champs; que les branches sont cendrées & couvertes d'épines semblables à celles du rosier; que les feuilles sont ailées comme celles du tragacant ou de la fougère femelle, mais si petites & si nombreuses sur la même côte, qu'au rapport de Bélon, le pouce seul en pourroit couvrir une cinquantaine; qu'il n'en a point vu les fleurs, mais que les gouffes sont brunes, plus épaisses & plus arrondies que celles

de la fève, fongueuses intérieurement, & contenant deux à trois graines rouges. Peut-on trouver une plus grande conformité entre le *Schack* & le *Ded* du Sénégal, & ne seroit-on pas autorisé à les regarder comme la même espèce, si son légume n'étoit pas aussi épais que le dit *Rauwolf*, qui paroît avoir décrit une gouffe de tamarin? Ce seroit encore celle dont *Pline* parle chapitre *IX* du livre *XIII* de son *Histoire Naturelle*, & qu'il dit avoir le bois blanc. *Nec minus spina celebratur in eadem gente (Ægypto) duntaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utilissima navium costis. Candida facile putrescit. Aculeus spinarum & in foliis. Semen in Siliquis, quo coria perficiuntur gallæ vice, Flos & coronis jucundus, & medicamentis utilis. Manat & gummi in eâ. Sed præcipua utilitas quod cæsa anno tertio resurgit. Circa Thebas hæc, ubi & Quercus & Persica & Oliva 300 a Nilo stadiis sylvestri tractu & suis fontibus riguo.*

Si *M. Grangé* ne s'est point trompé, le *Sant* est l'arbrisseau dont les gouffes bouillies fournissent le suc d'Acacia; mais si le *Sant* est la même espèce que le *Ded* du Sénégal, comme il y a beaucoup d'apparence, par la ressemblance de toutes leurs parties, les gouffes sont si minces, si peu succulentes, que son assertion doit au moins passer encore pour douteuse.

Il n'y a presque pas d'Acacia au Sénégal qui ne fournisse plus ou moins de gomme; de plus, de quarante espèces que je possède, & qui doivent former au moins sept à huit genres, quoique *M. Linné* les ait confondus sous le nom très-impropre de *mimosa*, qui ne convient qu'à la sensitive, je me suis borné jusqu'ici à la description des cinq espèces qui comprennent les trois vrais gommiers, & deux arbres qu'on a souvent pris pour eux; leur histoire m'a paru assez neuve & assez intéressante pour mériter les recherches pénibles que j'ai faites, dans la vue de vérifier, concilier ou corriger les contradictions ou les erreurs qui se trouvent répandues dans les Auteurs qui en ont parlé.

